

Qui peut adhérer ?

Tous professionnels de santé médicaux et para-médicaux, comme défini dans le code de la santé publique (art.L4111 à L4163-10, art L411-1 à L4252-3, art L4311-1 à L4394-4) et psychologues possédant un numéro ADELI et/ou RPPS, exerçant sur la communauté de communes de Gâtines Choisilles et Pays de Racan et avoisinantes.

Aide-soignant

Ambulancier

Assistant-dentaire

Audioprothésiste

Auxiliaire de
puériculture

Chirurgien-dentiste

Diététicien

Ergothérapeute

Infirmier

Manipulateur

ERM*

Masseurs-kinésithé
rapeute

Médecin

Odontologiste

Opticien lunetier

Orthophoniste

Orthoptiste

Orthésiste

Prothésiste

Pédicure-podologue

Pharmacien

Physicien médical

Psychomotricien

Sage-femme

*ERM : Electroradiologie médical

Vous souhaitez **nous rejoindre** ?
ou vous avez simplement besoin
d'**informations complémentaires** ?

Contactez-nous !



M^{me} Tiffanie Morelle
Coordinatrice

07.52.06.72.67

coordinationcptsnordtouraine
@gmail.com



CPTS Nord Touraine
8 grande rue, 37370 Neuvy-le-Roi
prosantenordtouraine.fr



Communauté Professionnelle
Territoriale de Santé

CPTS
NORD TOURAINÉ



Agir ensemble pour la santé de tous

Qu'est-ce qu'une CPTS ?

Les CPTS sont une démarche créée par et pour les professionnels de santé qui souhaitent se coordonner en vue d'améliorer la prise en charge des patients en assurant la continuité, la cohérence, la qualité et la sécurité de leurs parcours.

Les CPTS s'inscrivent dans une politique nationale de réorganisation territoriale du système de santé axée sur l'exercice regroupé et une meilleure coordination entre professionnels de santé.

Pourquoi adhérer ?

Adhérer à la CPTS permet de participer à la représentativité de l'association et bénéficier des actions mises en place, participer à un ou plusieurs groupes de travail ou encore être membre du Conseil d'administration et participer à la gouvernance de l'association.

Comment adhérer ?

Pour adhérer à la CPTS Nord Touraine, il vous suffit de vous rendre sur le site internet de la CPTS : prosantenordtouraine.fr et cliquer sur l'onglet Adhérer.

Attention l'adhésion n'est pas automatique est doit être fait chaque année, cette adhésion est également soumise à cotisation d'une hauteur de 40 euros.

Une association de loi 1901

La CPTS Nord Touraine dispose d'un conseil d'administration de 13 sièges représentant les différents collèges de professions du territoire.



7 sièges restants à pouvoir au sein du CA

Un bureau élu le 6 octobre 2022

Président

M^r Romain Pineau

Pharmacien, Neuvy-le-Roi

Trésorier

M^{me} Agnès Luçon

Infirmière libérale, St-paterne Racan

Secrétaire

D^r Marie Pelicot

Médecin généraliste, Charentilly

Nos actions



Echanges interprofessionnel

Partager entre professionnels de santé des idées, des expériences et des compétences afin d'améliorer la pertinence et d'optimiser la coordination des soins.



Communication

Développer un système de communication pour des échanges rapides, efficaces et sécurisés afin de fluidifier le parcours de soins.



Formation

Actualiser nos connaissances. Proposer des formations pluridisciplinaires sur des thématiques ciblées afin de les renforcer et s'adapter aux besoins de demain.



Prévention

Soutenir et mettre en place des actions de prévention. Adaptées aux problèmes identifiés du territoire: dépistage et prévention du cancer, isolement, suicide...les thèmes ne manquent pas !